

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-quatre et le quatre juin à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON et GONNET, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX et RICHAUD.

Absents excusés : Madame RENON et Monsieur DAUMAS

Convocation et affichage : 28/05/2024

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 7

**Objet : APPROBATION DU DEVIS CONCERNANT LA REFECTION DU BOITIER ELECTRIQUE DE LA PLACE**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il est nécessaire de procéder à la réfection du boîtier électrique qui est sur la place.

Le montant du devis proposé par l'entreprise SE3V est de 1 195.00 € H.T.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibéré sur cette affaire.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **approuve la réfection du boîtier électrique sur la place ;**
- **valide le devis de l'entreprise SE.3V pour un montant de 1 195.00 €HT ;**
- **autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 06 juin 2024,

**Le Maire,**

**Pierre-Yves VADOT**

Le secrétaire

Raymond GROS

